



BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté par la municipalité en 1999.

"D'or, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux aigles d'azur, becquées et membrées de gueules, et en pointe d'un arbre arraché de sinople."

TOPONYMIE :

Nom faisant référence à Charles de la Trémoille, comte de Laval, qui est à l'origine de la fondation de l'église suite à un défrichement de la forêt.

SAINT-CHARLES-LA-FORÊT

EXPLICATIONS :

L'ensemble du dessin, à l'exception de l'arbre, provient des armes de la famille de La Trémoille, fondatrice du village au 17^e siècle. La reprise intégrale du blason du seigneur étant interdite pour la commune, il suffit de emprunter un ou plusieurs éléments.

L'arbre représente le défrichement de la forêt qui a permis l'installation de Saint-Charles-la-Forêt.

Les ornements sont deux gerbes de blé d'or, mises en sautoir par la pointe et liées de gueules afin d'honorer l'activité agricole de la commune.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en caractères majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'or est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur les aigles, l'arbre et le chevron qui n'est pas précisé cousu.

Le chevron est une pièce honorable qui mesure un module trois quart d'épaisseur sur les sept que compte l'écu sur sa largeur.

L'aigle est toujours féminin en héraldique.

Les termes becqué et membré s'appliquent au bec et aux pattes en comptant les griffes.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Saint-Charles-la-Forêt a été réalisé en reprenant les armes de la famille de La Trémoille qui sont les suivantes :



HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Saint-Charles-la-Forêt n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.